

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 24 juillet 2025)**

Date de convocation : 21/07/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 24  
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 24 juillet 2025 à 17 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAU Henri, Mme CLAVIER Hélène, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy

**Absents ou excusés** : M. AUSSANT Claude, M. CACHELOU Yoann, Mme CASSOU Sylvie, M. DESSEIN Michaël, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. VISSÉ Bernard

**Pouvoirs** : Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert  
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. REGNIER Jean-François  
M. VISSÉ Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

**Secrétaire de séance** : M. PINOUT Bernard

**Report du Conseil communautaire du jeudi 17 juillet 2025 faute de quorum**

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**RAPPORTEUR : M. Jean-Paul CASAUBON, Président**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération n°2025-48 du 10 avril 2025 portant vote du budget primitif 2025 du budget principal de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau,

Dans le cadre d'évolution de carrière suite à la réussite de concours, il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à la transformation du poste suivant :

POSTE A SUPPRIMER	POSTE A CREER	PRISE D'EFFET
1 poste de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste d'attaché territorial	<b>01/09/2025</b>

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, à la majorité (1 contre : M. DAGUERRE Robert)

**ADOpte** le présent rapport ;

**APPROUVE** la transformation du poste comme indiqué ci-dessus dans le cadre d'évolution de carrière suite à la réussite à concours ;

**AUTORISE** le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération ;

**PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

